



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste - Info social - COGAS du 9 février

Février 2023

NOUVEAUTÉS SOCIALES 2023



Malgré une baisse générale du budget global 2023, l'augmentation de +5,4% des prestations directes répond globalement à nos attentes. Pour preuve grâce à l'action de la CFDT, le COGAS¹ du 9 février a adopté les améliorations suivantes en faveur des postiers.

L'OPÉRATION BONUS VACANCES +

Elle est reconduite et étendue sur toute l'année 2023 avec un bonus de 150€ sur le coup de cœur vacances d'au moins 7 nuits, chez AZUREVA, TOULOUSIRS (campings partenaires, Interhome, Pierres et Vacances, séjours coup de cœur), COS, Village VSA Allassac, Camping FSASPTT des Blachas. Cette offre est rétroactive au 1^{er} janvier 2023.

Le coup de cœur vacances c'est :

→ Une réduction de 30 à 55% sur le prix du séjour selon votre quotient familial et dans la limite d'un plafond d'aide.

¹ COGAS : Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales

² QF : Quotient Familial

³ SBA : Salaire Brut Annuel

portail-malin.com
Identifiant : offre
Mot de passe : sociale

ÉVOLUTION CHÈQUES VACANCES DEMANDES COURTES

À partir de mai, la durée des mois d'épargne évolue. L'épargne de chèques vacances pourra se faire de 1 à 12 mois (au lieu de 4 à 12 mois).

Le Chèque-Vacances c'est :

→ Un titre de paiement de 10, 20 ou 50€, papier ou dématérialisé, permettant de payer des voyages, transports, hôtels, villages vacances, sorties, restaurants... etc à moindre coût grâce à une épargne abondée de 5 à 50% en fonction du QF².

→ Deux demandes possibles par an avec deux formules au choix : versement unique de 20 à 400€ ou constitution d'une épargne sur 1 à 12 mois avec un plafond d'épargne de 1700€.



ÉVOLUTION DE L'ÉLIGIBILITÉ AU CHÈQUE CULTURE

La CFDT a demandé un relèvement de l'indice de référence et équivalent SBA³, ce qui permettra à près de 2000 postiers supplémentaires d'être éligibles.

Le Chèque culture c'est :

→ Un titre de paiement d'une valeur de 25€ pour l'achat de produits culturels dans un grand nombre d'enseignes comme la FNAC ou Cultura.

→ À demander en ligne entre le 2 janvier et le 15 octobre de l'année à partir de l'Espace Activités Sociales (EAS).



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray
75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org



Dans un contexte économique et social difficile pour chaque postier, le maintien du budget social en 2023 est un acquis minimum dont davantage de postiers doivent pouvoir se saisir. En effet, pour la CFDT, chaque euro de ce budget doit être un euro pour chaque postier !